

ACCES_Info pratiques_épreuves écrites



Convocation mail = convocation officielle

A imprimer et à présenter + pièce d'identité valide

**Sans convocation papier et pièce d'identité
Aucune entrée ne sera possible**



Infos adresse du centre

A l'inscription : sur l'espace candidat

Sur le mail « dossier validé »

Sur les convocations envoyées au plus tard, 15 jours avant les 1eres épreuves.



Les horaires

: indiqués sur la convocation.

Toutes les épreuves se déroulent sur une seule journée.

Les horaires peuvent s'étendre entre 08h et 19h, en incluant le temps de contrôle, d'installation et d'éventuels ajustements au cours de la journée.

Les candidats doivent donc réserver leurs transports en conséquence.



Bagages autorisés

Le centre ne fait ni vestiaire, ni bagagerie.

Les bagages encombrants ne seront pas acceptés.

Un sac à dos ou une petite valise pour le transport des codes pourra être accepté(e). Il/elle sera contrôlé(e) à l'entrée par les agents de sécurité.



Contrôle du temps

Les candidats sont invités à porter une montre non connectée.



Sortie interdite

La 1ere heure et les 15 dernières minutes d'épreuve



Sorties autorisées

Si raisons d'impérieuses nécessités

Si sortie définitive avant les 15 dernières minutes



Le candidat lèvera sa main et **attendra la venue
D'un(e) surveillant(e)**



Fin 1ere épreuve

Les candidats sortent de salle et prennent avec eux **convocation et pièce d'identité.**

Les codes, recueils et textes autorisés restent en salle.

Les sacs peuvent rester en salle mais **ne seront pas surveillés**. CNCJ décline toute responsabilité en cas de vol.



Déjeuner

Les candidats **ne peuvent pas déjeuner en salle.**

Des points de restauration sont situés à environ une dizaine de minutes à pied.



Consignes sanitaires

Un(e) candidat(e) présentant une toux pourra être invité(e) à porter son masque durant l'épreuve.



Contrôle sur table

- Convocation **PAPIER** (matin **et** après-midi)
- Pièce d'identité **VALIDE** (matin **et** après-midi)
- Documents autorisés : voir règlement intérieur



Tout appareil connecté sera éteint et rangé



Consignes et Règlement intérieur

Le candidat a pris connaissance :

Avant le jour J : des informations et ressources diffusées sur le site INCJ.FR notamment le règlement intérieur pour rester informé d'éventuelles actualisations et consignes définies par la CNCJ et le jury national.

Le jour J : des consignes de composition et de restitution remises par le centre



Candidats avec un aménagement TIERS TEMPS

Les aménagements renseignés à l'inscription seront pris en compte par le service des examens.

Un(e) référent(e) Handicap est chargé(e) d'étudier les demandes spécifiques. Au besoin, le/la candidat(e) sera contacté(e).

Exemple d'aménagements : Horaires élargis, accès facilité, composition dans une salle réservée aux candidats bénéficiant d'un aménagement, dispositions particulières : mise à disposition d'un ordinateur équipé d'un logiciel de correction de type ANTIDOTE, d'une imprimante, etc.